



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN
Tenue le lundi 6 décembre 2021 à 19 h 30
à laquelle sont présents :**

Madame la conseillère Lyne Mckenzie et Messieurs les conseillers Marc-André Laberge, Mark Blair, Nathaniel St-Pierre et Éric Payette, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yves Métras

Est absent : M. le conseiller Simon Brennan

Madame Mélanie Roux, directrice générale et greffière-trésorière par intérim est également présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, chacun des membres du conseil attestant avoir été dûment convoqués par la greffière-trésorière de la Municipalité, le courrier électronique leur ayant été adressé faisant foi de la preuve que tous les membres du conseil l'ont été, le maire, Monsieur Yves Métras, déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

387-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR Mark Blair

APPUYÉ PAR Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et en retirer les points suivants :

- Direction générale : 4.3 Dépôt de la planification numéro 2 de la TECQ
- Greffe : 5.1 Avis de motion - règlement # 422 Rémunération des élus
- Greffe : 5.2 Adoption du projet de règlement # 422 Rémunération des élus

DE CORRIGER les titres des points suivants :

- Finances : 7.6 Résolution d'adjudication - Refinancement Règlement # 293
- Urbanisme : 11.4 Annulation de la résolution # 380-11-2021 au lieu de Modification

D'AJOUTER le point suivant :

- Hygiène du milieu : 10.1 Mandater M. Rénald McCormack de Envir'eau Puits à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour assurer la viabilité des équipements liés aux traitements des eaux.

ADOPTÉE

2. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 15 novembre 2021;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

388-12-2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Payette et appuyé par Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 15 novembre 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Période de questions

Une période de questions est tenue. Les questions ont été répondues sur place.

4. Direction générale

4.1 Approbation des nouveaux autocollants pour le Service incendie

ATTENDU une meilleure identification sur les portes extérieures afin de mieux reconnaître la caserne ainsi que l'emplacement des camions du Service incendie;

ATTENDU la nécessité d'identifier les casques des pompiers pour créer un sentiment d'appartenance à l'équipe du Service incendie de la Municipalité de Franklin;



389-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR Mark Blair

APPUYÉ PAR Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'APPROUVER une commande d'autocollants pour le Service incendie au montant de 1 140,00 \$ + taxes.

ADOPTÉE

4.2 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

La municipalité doit transmettre un relevé annuel identifiant les membres du conseil de la Municipalité de Franklin ayant déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires. La direction générale recueille les déclarations et procède à l'envoi de celles-ci au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

4.3 Demande de rencontre avec Targo pour enfouissement de la canalisation de fibre optique

ATTENDU QUE Targo Communications demande une rencontre pour discuter d'un projet d'enfouissement de canalisations pour la distribution de fibre optique dans des endroits ciblés;

390-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QU'une rencontre ait lieu pour discussions à ce sujet.

ADOPTÉE

5. Greffes

5.1 Adoption du calendrier 2022 des séances régulières du Conseil

391-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR Marc-André Laberge

APPUYÉ PAR Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil adopte le calendrier 2022 des séances régulières du conseil municipal, tel que déposé par la direction générale :

Calendrier des séances du Conseil 2022

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| - Lundi 10 janvier 2022 | - Lundi 4 juillet 2022 |
| - Lundi 7 février 2022 | - Lundi 1er août 2022 |
| - Lundi 7 mars 2022 | - Lundi 12 septembre 2022 |
| - Lundi 4 avril 2022 | - Lundi 3 octobre 2022 |
| - Lundi 2 mai 2022 | - Lundi 7 novembre 2022 |
| - Lundi 6 juin 2022 | - Lundi 5 décembre 2022 |

Les séances régulières du conseil municipal ont lieu au Centre récréatif, au 2555, rue du Parc dans Saint-Antoine-Abbé, à 19h30.

ADOPTÉE

5.2 Formation des comités municipaux

ATTENDU QU'il convient de réviser la composition des comités municipaux;

392-12-2021

IL EST PROPOSÉ PAR Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE les Comités soient formés comme suit :

Comité Sécurité civile (Premiers répondants)	- Yves Métras
Comité incendie	- Mark Blair - Marc-André Laberge
Comité Travaux publics et déneigement	- Éric Payette
Comité Office Municipal d'Habitation (OMH) du HSL	- Éric Payette
Comité de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon	- Simon Brennan
Comité Ressources humaines de la municipalité	- Yves Métras - Lyne Mckenzie - Nathaniel St-Pierre
Comité Sûreté du Québec	- Yves Métras



Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)	- Nathaniel St-Pierre - Mark Blair - Éric Payette
Comité de Développement économique	- Éric Payette - Lyne Mckenzie - Simon Brennan

ADOPTÉE

5.3 Adoption du projet de règlement # 421 abrogeant les règlements # 294, 290 et 198 et portant sur la régie interne des séances du conseil municipal de Franklin

ATTENDU QUE l'article 491 du *Code municipal du Québec* permet au Conseil municipal d'adopter des règlements pour régler la conduite des débats du Conseil et pour le maintien du bon ordre, de la bienséance et du respect durant les séances ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Sébastien Rémillard à la séance ordinaire du Conseil municipal du 4 octobre 2021;

ATTENDU QUE la modification est l'ajout d'une deuxième période de questions lors des séances ordinaires du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

II EST PROPOSÉ PAR Éric Payette

APPUYÉ PAR Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil adopte le projet de règlement #421.

ADOPTÉE

393-12-2021

6. Ressources humaines

6.1 Renouvellement du contrat d'intégration au travail d'un employé municipal

ATTENDU que le contrat d'intégration de l'employé #13-0003 se termine le 2 janvier 2022;

II EST PROPOSÉ PAR Marc-André Laberge

APPUYÉ PAR Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE RENOUVELER ledit contrat avant le 10 décembre 2021.

ADOPTÉE

394-12-2021

6.2 Horaire des bureaux de l'Hôtel de Ville pour la période des Fêtes

II EST PROPOSÉ PAR Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE les bureaux de la Municipalité soient fermés du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclusivement.

ADOPTÉE

395-12-2021

7. Finances

7.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires

II EST PROPOSÉ PAR Mark Blair

APPUYÉ PAR Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'APPROUVER les 2 achats suivants :

- 225,90\$ Dépanneur chez Julie
- 139,44\$ Marché Saint-Antoine-Abbé;

D'APPROUVER la liste des déboursés, du chèque no 25400 au chèque no 25461, du mois d'octobre pour un montant de 144 176,44 \$, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet;

D'APPROUVER la liste des déboursés, du chèque no 25462 au chèque no 25509, du mois de novembre pour un montant de 206 670,26 \$, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer d'octobre au montant de 92 118,37\$ déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer de novembre au montant de 41 315,98\$ déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste;

D'APPROUVER les salaires des employés municipaux et des élus totalisant 37 469,46\$ pour la période du 26 septembre au 30 octobre 2021;

396-12-2021



D'APPROUVER les salaires des employés municipaux et des élus totalisant 40 288,78\$ pour la période du 31 octobre au 6 novembre 2021.

ADOPTÉE

7.2 Dépôt - Coût des redevances 2022 pour l'élimination des matières résiduelles

Une lettre nous informe qu'à partir du 1^{er} janvier 2022, les redevances seront de 24,32\$ à verser pour chaque tonne métrique de matières résiduelles reçues.

7.3 Dépôt - États financiers 2020

ATTENDU l'obligation faite à la Municipalité de produire des états financiers vérifiés au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU les états financiers produits par la firme de vérificateurs comptables de la Municipalité, Goudreau Poirier Inc., en regard de l'exercice financier de 2020;

ATTENDU la présentation faite par le maire Yves Métras des états financiers produits par la firme Goudreau Poirier, de même que de celle faite de son rapport financier 2020;

II EST PROPOSÉ PAR Éric Payette

APPUYÉ PAR Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil prenne acte du dépôt et de la présentation des états financiers 2020 produits par la firme de vérification comptable Goudreau Poirier Inc.;

D'APPROUVER lesdits états financiers consolidés pour l'exercice 2020, de même que le rapport financier produit par le maire Yves Métras, tels que présentés;

D'AUTORISER la transmission du Rapport financier consolidé au MAMH pour l'exercice financier 2020.

ADOPTÉE

397-12-2021

7.4 Dépôt - Rapport des faits saillants 2020

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le rapport des faits saillants 2020 présente et informe globalement sur la santé financière de la Municipalité qui est excellente à tous les niveaux. On y retrouve également quelques réalisations faites.

7.5 Excédent de revenu en tant que revenu reporté pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin présente son rapport financier selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), soit les normes comptables canadiennes pour le secteur public, prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada;

ATTENDU QUE le rapport financier contient certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publiée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU QUE le MAMH a publié une note d'information traitant de l'appariement des revenus et des charges, notamment relativement aux revenus de taxation prévus aux règlements d'emprunt avec les charges de remboursement du capital et des intérêts correspondants;

ATTENDU QUE cette note d'information indique qu'il n'est plus acceptable de présenter l'excédent de revenus de taxation sur les charges de remboursement et du capital et des intérêts en tant que revenu reporté;

ATTENDU QUE ces excédents s'apparentent davantage à des excédents de fonctionnements affectés;

II EST PROPOSÉ PAR Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR Mark Blair

QU'advenant le cas où un excédent ou un déficit de taxation relatif à un règlement d'emprunt par rapport aux charges de remboursement du capital et des intérêts ou relativement aux revenus et dépenses d'hygiène du milieu (aqueduc, égout), serait réalisé au cours de l'exercice 2020, le montant de cet excédent ou déficit serait affecté à l'excédent de fonctionnement affecté;

QUE les sommes ainsi accumulées devront être utilisées pour financer des charges subséquentes de la même nature que celles prévues au règlement d'emprunt concerné.

ADOPTÉE

398-12-2021



7.6 Résolution d'adjudication - Refinancement Règlement # 293

ATTENDU QUE, conformément au Règlement d'emprunt # 293 des travaux de collecte, interception et traitement des eaux usées ainsi que de captage et distribution de l'eau potable sur une partie des routes 209, 201, rue de l'Église et rue Antoine-Labelle, ainsi que sur les rues du Parc et Lussier dans le secteur du village de Saint-Antoine-Abbé, la Municipalité de Franklin souhaite emprunter par billets un montant total de 76 000\$;

ATTENDU QUE le prêt actuel vient à échéance le 13 décembre 2021;

ATTENDU QUE les deux institutions financières suivantes ont été invitées à soumissionner: Financière Banque Nationale Inc. et la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE seule la Caisse Desjardins a soumissionné, comme suit :

Municipalité de Franklin				
Taux d'intérêt : 2,80 %				
Date	Paiement	Intérêt	Capital	Solde
2021-12-13				76 000,00 \$
2022-06-13	1 064,00 \$	1 064,00 \$		
2022-12-13	7 864,00 \$	1 064,00 \$	6 800,00 \$	69 200,00 \$
2023-06-13	968,80 \$	968,80 \$		
2023-12-13	8 068,80 \$	968,80 \$	7 100,00 \$	62 100,00 \$
2024-06-13	869,40 \$	869,40 \$		
2024-12-13	8 069,40 \$	869,40 \$	7 200,00 \$	54 900,00 \$
2025-06-13	768,60 \$	768,60 \$		
2025-12-13	8 068,60 \$	768,60 \$	7 300,00 \$	47 600,00 \$
2026-06-13	666,40 \$	666,40 \$		
2026-12-13	8 166,40 \$	666,40 \$	7 500,00 \$	40 100,00 \$

À titre d'information seulement, car le système va en jour réel selon la date de paiement.
Si le premier est un samedi ou dimanche, le paiement se prend le lundi suivant.

399-12-2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mark Blair et appuyé par Éric Payette
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil effectue l'emprunt pour le règlement # 293 auprès de l'institution financière La Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent;

QUE les billets seront signés par le maire et la directrice générale greffière-trésorière par intérim.

ADOPTÉE

7.7 Soutien administratif

400-12-2021

II EST PROPOSÉ PAR Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil retienne les services de Gestion Experts DMA Inc. pour offrir un soutien lié à la gestion administrative et à la comptabilité pour une banque d'heures de 20 heures, au taux horaire de 100,00\$.

ADOPTÉE

8. Sécurité publique

8.1 Dépôt - Procès-verbal du 23 novembre 2021 du Service incendie

Le procès-verbal du Service incendie est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

8.2 Soumission pour remplacement tuyau de drain côté caserne

401-12-2021

ATTENDU la soumission reçue pour le remplacement d'un tuyau de drain côté caserne;

II EST PROPOSÉ PAR Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil accepte la soumission de Construction & Rénovation M. Leclerc Inc. au coût de 2 880,34 \$ + taxes.

ADOPTÉE



8.3 Acceptation de l'offre de service de L'Arsenal

ATTENDU l'offre de service reçue;

402-12-2021

II EST PROPOSÉ PAR Lyne Mckenzie
APPUYÉ PAR Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil accepte l'offre de service de L'Arsenal au coût de 5 879,00\$ + taxes, le détail des équipements étant décrits dans la soumission produite.

ADOPTÉE

9. Transports et voirie

9.1 Dépôt - Aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Accélération et Redressement

ATTENDU la lettre reçue du ministère des Transports annonçant une importante aide financière déterminée en fonction des factures attestant des sommes réelles dépensées en conformité avec ce qui est accepté par ce Ministère;

403-12-2021

II EST PROPOSÉ PAR Éric Payette
APPUYÉ PAR Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents :

QUE ce Conseil autorise la signature de la convention de l'aide financière telle que présentée.

ADOPTÉE

10. Hygiène du milieu

10.1 Mandater M. Rénald McCormack de Envir'eau Puits à signer toute demande de certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour assurer la viabilité des équipements liés aux traitements des eaux

404-12-2021

II EST PROPOSÉ PAR Éric Payette
APPUYÉ PAR Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents :

QUE ce Conseil mandate M. Rénald McCormack de Envir'eau Puits à signer toute demande de certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour assurer la viabilité des équipements liés aux traitements des eaux.

ADOPTÉE

11. Urbanisme et environnement

11.1 Adoption du procès-verbal du 9 octobre du CCU

ATTENDU le procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 9 octobre 2021 a été remis aux membres du Conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

405-12-2021

II EST PROPOSÉ PAR Éric Payette
APPUYÉ PAR Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil prenne acte dudit procès-verbal. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE

11.2 Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2021 du CCU

406-12-2021

ATTENDU le procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 14 octobre 2021 a été remis aux membres du Conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

II EST PROPOSÉ PAR Éric Payette
APPUYÉ PAR Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :



QUE ce Conseil prenne acte dudit procès-verbal. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE

11.3 Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2021 du CCU

ATTENDU le procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 17 novembre 2021 a été remis aux membres du Conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

407-12-2021 **II EST PROPOSÉ PAR** Lyne Mckenzie
APPUYÉ PAR Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :
QUE ce Conseil prenne acte dudit procès-verbal. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE

11.4 Annulation de la résolution # 380-11-2021

ATTENDU QUE la résolution 380-11-2021 se doit d'être annulée afin de rectifier un ou des éléments relatifs à la composition du CCU comme demandé par le conseil municipal pour permettre la continuité du mandat d'un membre du CCU;

ATTENDU l'intérêt démontré par M. Nathaniel St-Pierre à être membre du CCU à titre de conseiller municipal en sus des conseillers Mark Blair et Éric Payette comme indiqué dans la résolution de la formation des comités municipaux en la présente séance;

408-12-2021 **II EST PROPOSÉ PAR** Lyne Mckenzie
APPUYÉ PAR Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :
QUE ce Conseil demande l'annulation de la résolution 380-11-2021 et l'ajout au CCU du conseiller Nathaniel St-Pierre à titre de conseiller municipal.

ADOPTÉE

11.5 Renouvellement de mandat de plusieurs membres du CCU

ATTENDU que le mandat de plusieurs membres du CCU arrivait à échéance ou était échu;

409-12-2021 **II EST PROPOSÉ PAR** Mark Blair
APPUYÉ PAR Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :
QUE les mandats de Madame Hélène Rayle et de Messieurs Peter Ednie, Glenn Forget et Fred Stevenson soient renouvelés pour une période de 2 ans.

ADOPTÉE

11.6 Adoption du calendrier des séances du CCU 2022

410-12-2021 **II EST PROPOSÉ PAR** Lyne Mckenzie
APPUYÉ PAR Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :
QUE le calendrier des rencontres du CCU soit composé comme suit :

RENCONTRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) 2022

MOIS	RENCONTRES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SOUSSION DE PROJETS*	ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION MEMBRES DU CCU	DE RENCONTRE DU CCU AUX
JANVIER	Lundi 10	Vendredi 7	Mardi 11	Jeudi 13
FÉVRIER	Lundi 7	Vendredi 4	Mardi 8	Jeudi 10
MARS	Lundi 7	Vendredi 4	Mardi 8	Jeudi 10
AVRIL	Lundi 4	Vendredi 8	Mardi 12	Jeudi 14
MAI	Lundi 2	Vendredi 6	Mardi 10	Jeudi 12
JUIN	Lundi 6	Vendredi 3	Mardi 7	Jeudi 9
JUILLET	Lundi 4	Vendredi 8	Mardi 12	Jeudi 14
AOUT	Lundi 1	Vendredi 5	Mardi 9	Jeudi 11
SEPTEMBRE	Lundi 5	Vendredi 2	Mardi 6	Jeudi 8
OCTOBRE	Lundi 3	Vendredi 7	Mardi 11	Jeudi 13
NOVEMBRE	Lundi 7	Vendredi 4	Mardi 8	Jeudi 10
DÉCEMBRE	Lundi 5	Vendredi 2	Mardi 6	Jeudi 8

ADOPTÉE



11.7 Demande de PIIA au 2303, rang des Savary

ATTENDU QUE les requérants ont déposé une demande de permis pour la construction d'un garage annexé à la maison principale;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie à la réglementation sur les Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale;

ATTENDU QUE la demande est complète et qu'elle respecte les objectifs du PIIA;

411-12-2021

II EST PROPOSÉ PAR Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER la demande du requérant telle que déposée.

ADOPTÉE

11.8 Demande de PPCMOI au 2510, route 209

Point reporté.

11.9 Demande de PPCMOI au 2935, route 209

Point reporté.

11.10 Demande de PPCMOI au 1385, route 209

Point reporté.

11.11 Demande de PPCMOI au 2914, route 209

Point reporté.

11.12 Demande de dérogation mineure au 2508, rang des Savary

ATTENDU QUE les requérants ont déposé une demande de dérogation mineure vis-à-vis la marge avant sous prétexte qu'il n'y aurait pas de possibilité de développement en cours arrière, par exemple pour y implanter un cabanon ou une piscine, si une maison était construite à cette distance ;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie à la réglementation sur les Dérogations mineures;

ATTENDU QUE le projet respecte les conditions requises par le règlement municipal 333 sur les dérogations mineures à l'exception de la condition 2.8C « Le requérant est dans l'impossibilité de se conformer aux dispositions du règlement de zonage et de lotissement visées par la demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE l'application stricte des normes de zonage ou de lotissement cause, dans ce cas-ci, un préjudice qui semble sérieux relativement à la qualité d'un aménagement futur;

ATTENDU QUE la demande ne porte pas atteinte à la jouissance des propriétaires des immeubles voisins et que des marges avant semblables existent déjà sur cette rue;

ATTENDU QUE le règlement de la municipalité numéro 352 constituant un comité consultatif d'urbanisme spécifie au point 2.2.4 de formuler un avis au Conseil sur toute demande de dérogation mineure;

412-12-2021

ATTENDU QUE le Conseil peut recevoir des avis d'exception provenant du CCU;

II EST PROPOSÉ PAR Éric Payette

APPUYÉ PAR Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER la demande du requérant telle que déposée.

ADOPTÉE

12. Loisirs, culture et vie communautaire

12.1 Adoption du rapport d'approbation relatif aux états financiers 2019 de l'OMH du HSL

ATTENDU la demande reçue de l'OMH du Haut-Saint-Laurent;

413-12-2021

II EST PROPOSÉ PAR Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le rapport d'approbation relatif aux états financiers 2019 de l'OMH du HSL soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE



12.2 La Petite Bibliothèque Verte

ATTENDU la réception d'une demande de renouvellement de l'entente entre La Petite Bibliothèque Verte de Huntingdon et de la Municipalité de Franklin;

ATTENDU l'intérêt de la Municipalité à offrir ce service culturel à ses citoyens;

414-12-2021 II EST PROPOSÉ PAR Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la Municipalité de Franklin renouvelle l'entente pour 2022 au montant de 3360\$ afin de permettre à ses citoyens d'avoir accès gratuitement aux services offerts par La Petite Bibliothèque Verte de Huntingdon.

ADOPTÉE

13. Développement économique

Aucun point.

14. Correspondance

14.1 Demande de participation au projet inclusion et culture - Camp Soleil de Melissa

ATTENDU la demande de don de portes reçue par le Camp Soleil de Melissa;

415-12-2021 II EST PROPOSÉ PAR Éric Payette

APPUYÉ PAR Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE ne pas donner suite à cette demande.

ADOPTÉE

15. Divers

15.1 Demande de commandite au Gala Agristars

ATTENDU la demande de commandite au Gala Agristars;

416-12-2021 II EST PROPOSÉ PAR Éric Payette

APPUYÉ PAR Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE ne pas donner suite à cette demande.

ADOPTÉE

15.2 Demande de don - Fondation MIRA

ATTENDU la demande de don reçue de la Fondation Mira;

417-12-2021 II EST PROPOSÉ PAR Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE ne pas donner suite à cette demande.

ADOPTÉE

15.3 Demande de don - La Bouffe Additionnelle

ATTENDU la demande de don reçue de La Bouffe Additionnelle;

418-12-2021 II EST PROPOSÉ PAR Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'OFFRIR un don de 100\$ à la Bouffe Additionnelle.

ADOPTÉE

15.4 Nomination de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim

ATTENDU l'absence du directeur général et greffier-trésorier pour une durée indéterminée;

419-12-2021 ATTENDU QU'il convient que la Municipalité comble le poste afin d'assurer un intérim;

EN CONSÉQUENCE,

II EST PROPOSÉ PAR Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR Éric Payette



ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du Conseil présents :

DE NOMMER Madame Mélanie Roux en tant que directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité.

ADOPTÉE

16. Documents à consulter

16.1 Rapport d'approbation de l'OMH du HSL - Budgets 2021

420-12-2021

ATTENDU le document déposé par l'OMH du HSL à la Municipalité de Franklin;

II EST PROPOSÉ PAR Éric Payette

APPUYÉ PAR Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER le rapport d'approbation de l'OMH du HSL tel que présenté.

ADOPTÉE

17. Période de questions

Une deuxième période de questions est tenue. Les questions ont été répondues sur place.

18. Parole aux élus

Rien n'est ajouté.

19. Levée de la séance

421-12-2021

II EST PROPOSÉ PAR Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la séance soit levée. Il est 20h20.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Madame Mélanie Roux,

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 6 décembre 2021, au sens de l'article 142 du Code municipal.

Monsieur Yves Métras,
Maire

Madame Mélanie Roux,

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim